

Initiatives ministérielles

gens qui sont pauvres, les gens d'un certain âge. Je les crois parce que, eux, ils ont énormément. . .

M. Blais: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai juste une question technique pour le député. Je veux bien laisser l'honorable député qui a présentement la parole s'exprimer librement sur ce sujet, mais il vient d'exhiber deux boîtes de médicaments ici à la Chambre, sans les identifier, pas plus que les prix, d'ailleurs. Il devient très difficile pour nous de juger. Il n'est pas de coutume ici à la Chambre, monsieur le Président, d'exhiber. . .

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): En ce qui me concerne, il ne devrait rien exhiber sur son bureau. S'il le refait, je donnerai la parole à l'orateur suivant.

M. Edmonston: Monsieur le Président, il s'agit de mon médicament personnel. Je voudrais parler expressément de ce médicament et vous montrer la différence qui existe entre les médicaments génériques et les médicaments brevetés. J'avais besoin de la boîte pour me rappeler le nom pharmaceutique exact.

Si je peux l'utiliser pour m'y reporter, j'essaierai de la garder hors du champ de la caméra. Il est très important, à mon avis, au moins d'en parler. Je n'essaye pas d'épater la galerie en m'en prenant à ce gouvernement, mais j'ai vraiment besoin d'avoir ce renseignement, si vous me le permettez, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Alors que je prends la parole, vous pouvez regarder votre boîte pour vous rappeler quel est le nom du médicament générique, puis je vous laisserai en parler.

M. Edmonston: Je vous remercie, monsieur le Président, pour votre aide en la matière.

Je parlais de la visite que j'ai faite à la pharmacie locale où le pharmacien m'avait dit qu'il était d'accord avec un grand nombre des gens qui m'ont écrit à Chambly pour me dire que c'est un projet de loi particulièrement néfaste. . .

Une voix: Et le nom?

M. Edmonston: Je vais en arriver au nom dans un instant. Veuillez prendre patience.

Il a dit qu'à son avis, si ce projet de loi était adopté, cela voudrait dire que les Canadiens dépenseraient beaucoup plus d'argent, en particulier dans ma circonscription, à cause des millions de dollars, et d'après les experts, des milliards de dollars que le gouvernement donne à l'industrie pharmaceutique.

Il y a des exemples de médicaments dont le prix va augmenter au point qu'il va être très difficile pour les Canadiens moyens de les acheter. Nous avons parlé du Vasotec. C'est un médicament qui est très largement utilisé. C'est le médicament le plus acheté au Canada ou qui est le troisième sur la liste des médicaments les plus vendus, et M. Eastman n'a pas prouvé que c'était l'un des médicaments dont l'augmentation du prix n'avait pas dépassé le taux d'inflation.

En fait, M. Eastman nous a dit qu'il n'avait pas les renseignements sur le Vasotec bien que nous soyons allés dans une pharmacie. Alors que le ministre est plongé dans ses notes, il se souviendra peut-être, je pense, s'il était là ce jour-là. Mon collègue de Surrey-Nord, je pense, a vraiment donné ce renseignement aux collaborateurs du ministre ainsi qu'à M. Eastman et il s'était aperçu qu'ils ne disposaient pas de cette information.

Mon collègue de Surrey-Nord a dit—je serais heureux d'avoir la réponse du ministre—qu'en fait le prix de ce médicament breveté a augmenté bien au-delà de 2 p. 100. Il avait augmenté plutôt de 6 ou 7 p. 100, je crois.

• (1630)

Je voudrais revenir à la différence entre les chiffres du gouvernement et ceux qui sont présentés par des organismes indépendants comme la société Bouclier Vert. Il s'agit d'un organisme indépendant qui examine les prix des médicaments. Il le fait depuis de nombreuses années au nom de syndicats et d'autres groupes qui doivent connaître ces prix lorsqu'ils négocient des conventions collectives.

Il est intéressant de noter que, chaque fois que le gouvernement fédéral entend dire que la société Bouclier Vert conteste son chiffre de 2,9 p. 100, il dit automatiquement qu'elle parle de tous les médicaments, et non seulement des médicaments brevetés.

En fait, Bouclier Vert a dit que l'augmentation est plutôt de 6 ou 7 p. 100 si l'on exclut les autres médicaments. C'est incroyable. Elle n'est pas de 2 p. 100, mais bien de 6 ou 7 p. 100.

[Français]

Chacun ici a tendance à prêcher pour sa paroisse. Je comprends cela et c'est normal dans un débat parlementaire. On prêche pour la paroisse que l'on représente. Mais je me pose une question: Quelle paroisse représente le gouvernement conservateur que nous avons devant nous? Ce gouvernement représente-t-il la paroisse des personnes âgées? Pas du tout! Ces gens sont en colère et ils sont vraiment mécontents de ce projet de loi. Je ne comprends pas comment les députés d'en face, qui repré-